[redacted]

DLP 30-12-94006173

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

Bulletin n° 29 du 28 décembre 1994

GRANDES CULTURES

Maïs : Bilan de campagne.
Bulletin de réabonnement.
Réunion du 10 janvier.

Les agents du S.R.P.V. vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 1995.

Bilan de campagne maïs

Les conditions météorologiques sont bonnes pour l'implantation et le développement du maïs. Les températures fraîches de début avril et de mai retardent momentanément sa croissance. Les fortes chaleurs de juin et juillet lui permettent de rattraper son retard et même de prendre quelques jours d'avance. Les désherbages sont généralement efficaces, quelques graminées sont observées dans certains secteurs de Moselle notamment.

Pyrale

1 - Evolution larvaire (cage d'élevage de Crantenoy - 54)

Début des nymphoses : 14 ou 15 juin (13 juin = 0 %)

17 juin : 40 % de nymphose

20 juin : 50 % de nymphose.

2 - Evolution du vol (cage d'élevage de Crantenoy - 54)

Début du vol : 22 juin

Maximum de sorties : entre le 1er et le 3 juillet

Fin du vol : 25 juillet.

Même si le début du vol est moyennement précoce, les très fortes chaleurs précipitent l'évolution des nymphes et provoquent une sortie massive des adultes entre le 1er et le 3 juillet. Le cumul de températures en base 10 habituellement observées à cet évènement (400°C environ) est loin d'être atteint, puisque le 3 juillet nous sommes à 345°C. Le maïs offrant un "pouvoir tampon" plus important est très souvent entre 50 cm et 1 m de haut à cette date. Nos préconisations d'abord envisagées pour la période du 10 au 14 juillet ont dû être avancées au 6-10 juillet, soit avec quelques jours de retard par rapport au maximum du vol. La répercussion de ce retard sur l'efficacité des traitements n'a pas semblé préjudiciable, puisque les comptages effectués a posteriori dans les parcelles traitées montrent des populations de larves relativement faibles.

3 - Comptages larvaires d'automne

L'enquête a été faite sur 136 parcelles.

- Mthe-et-Melle : 45 parcelles
- Meuse : 26
- Moselle : 6
- Vosges : 59

90 % de ces parcelles étaient en maïs fourrage, 10 % en maïs grain. 38 % sont traitées (dans la majorité des cas avec une pyréthrinoïde liquide). 62 % n'ont eu aucun traitement insecticide.

Ce travail a pu être réalisé grâce à la collaboration des maisons familiales, des chambres d'agriculture et des coopératives.

Résultats (ils sont exprimés en % de tiges avec dégâts)

- Mthe-et-Melle : 15,1 % en moyenne
- Meuse : 10 % "
- Moselle : 3,2 % "
- Vosges : 11,1 % "

Le nombre de parcelles enquêtées en Moselle est trop faible pour être représentatif - parcelles traitées : 7,5 % ; parcelles non traitées : 18,2 %.

Les résultats de l'enquête confirment nos "impressions" de terrain et montrent un fléchissement des infestations par rapport aux années précédentes. Cette baisse pourrait avoir deux causes :

- Une mauvaise fécondité des femelles ou un dessèchement des pontes provoqué par les fortes chaleurs de fin juin et début juillet.

- Les traitements effectués sur des surfaces importantes, en grande partie par des entreprises, ont éliminé un grand nombre de pyrales et diminué les infestations de départ. Ce phénomène est particulièrement vérifié dans les secteurs les plus infestés de ces dernières années (secteurs de Lunéville et Verdun). Les populations les plus importantes semblent maintenant se situer dans les zones limitrophes où les traitements sont les plus irréguliers.

4 - Protection par les trichogrammes

150 ha ont dû être protégés biologiquement. Les deux lâchers de trichogrammes ont été effectués fin juin et début juillet suivant les indications de nos observations. Aucune enquête n'a permis de vérifier l'efficacité de ces interventions.

P414

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51



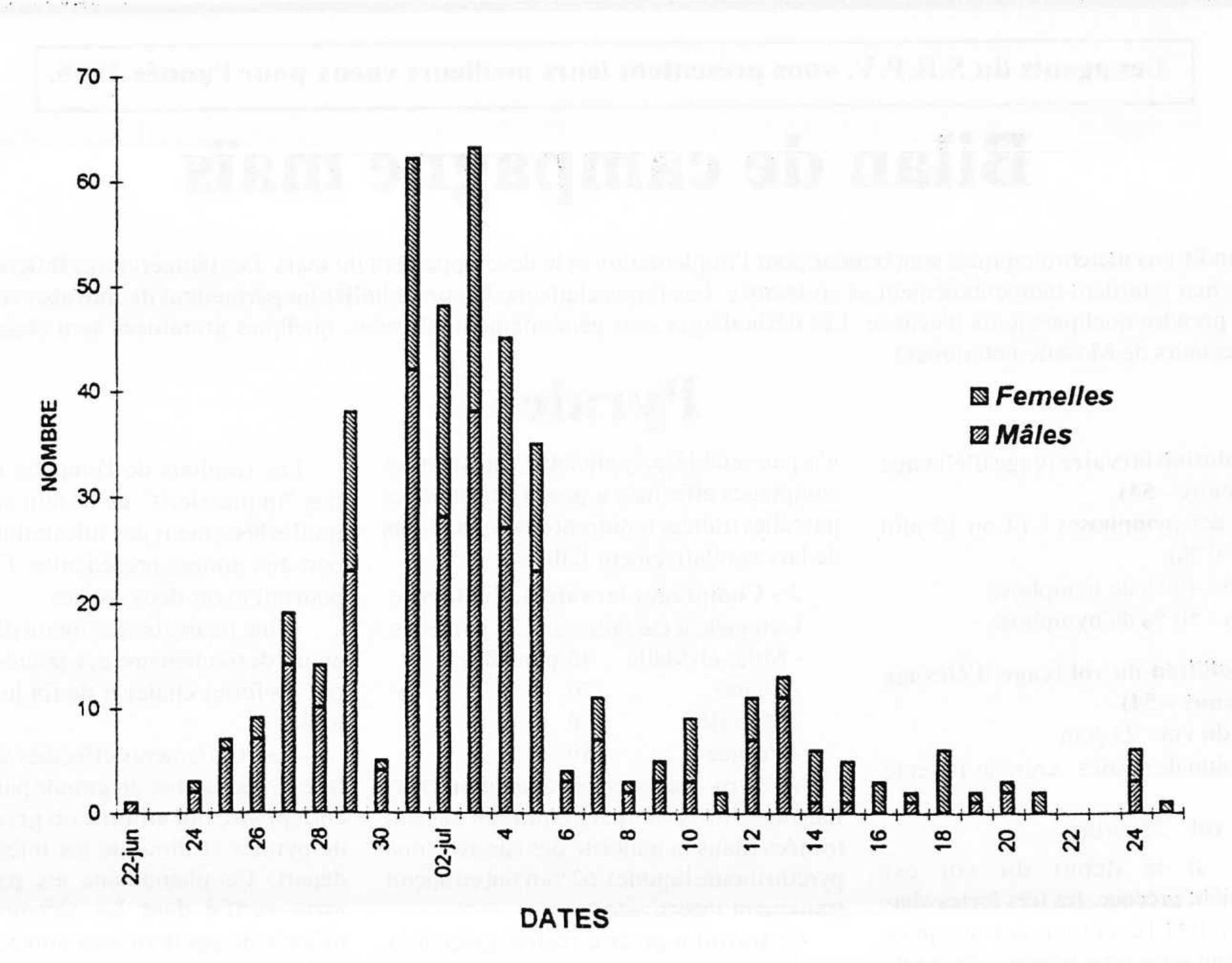
ABONNEMENT ANNUEL 350 F

Imprimerie de la DRAF - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation - ISSN 0980 - 8507

5 - Conclusion

La pyrale qui reste le seul ennemi du maïs en Lorraine (en dehors des adventices) est bien maîtrisée avec les moyens techniques actuels. Les éléments permettant de juger de l'opportunité du traitement restent insatisfaisants et obligent à de nombreux "traitements d'assurance".

Du fait des résultats de l'enquête, nos conseils de traitements en 1995 seront très certainement plus restrictifs que cette année.



LE SERVICE DE LA PROTECTION

DES VEGETAUX

vous invite à participer à une réunion sur le bilan de l'expérimentation "Grandes Cultures"

Le 10 janvier 1995

Centre National de Formation Forestière

Velaine-en-Haye (54) à partir de 10 heures

ORDRE DU JOUR :

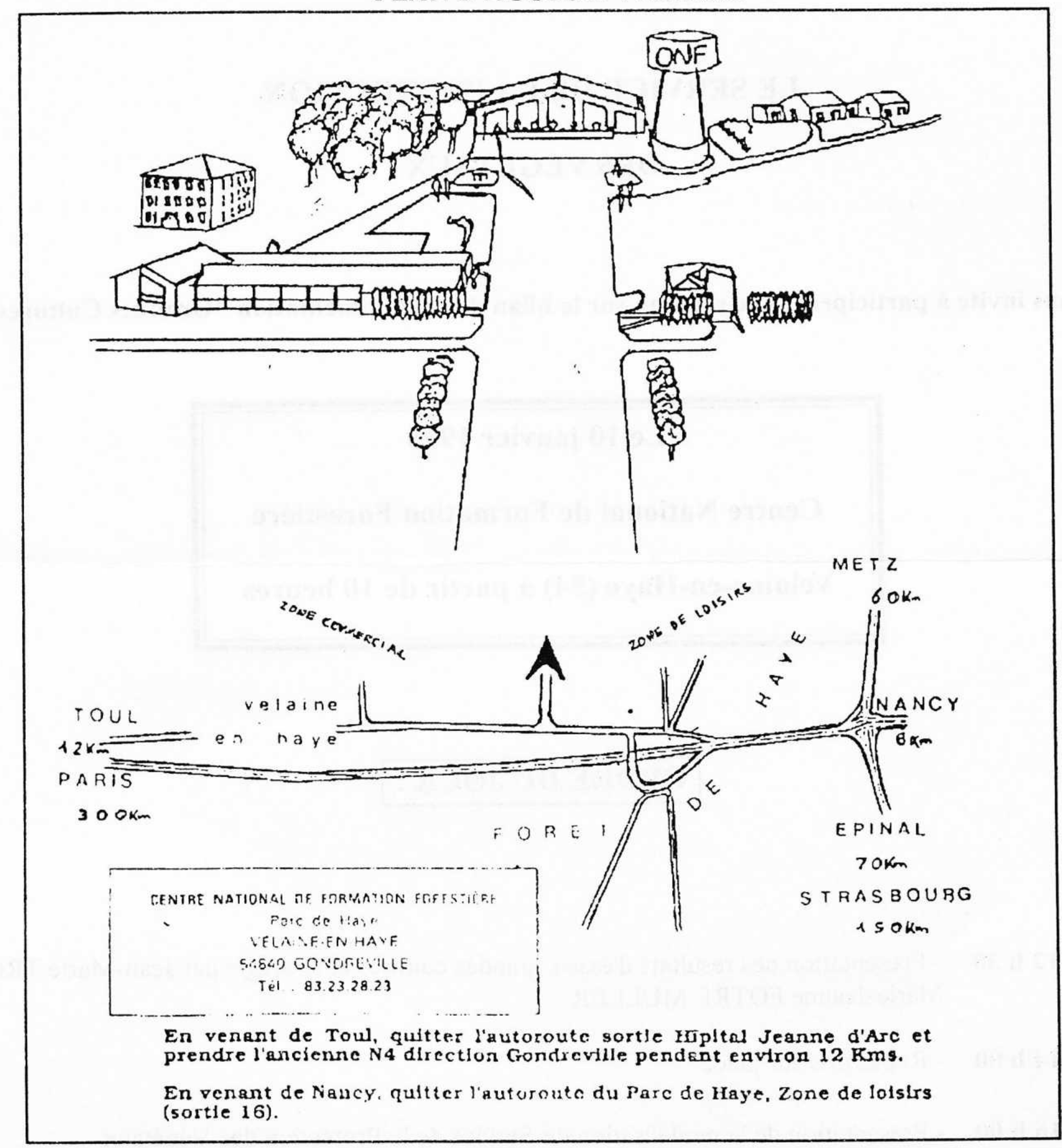
10 h 00 - 12 h 30 - Présentation des résultats d'essais grandes cultures et stratégie par Jean-Marie TROUP et Marie-Jeanne FOTRE MULLER.

12 h 30 - 14 h 00 - Repas pris sur place.

14 h 00 - 16 h 00 - Présentation de la modélisation du Service de la Protection des Végétaux.
Bilan national PRESEPT par Jacques ROUZET, Expert National Modélisation.
- Stratégie fongicide blé en Champagne par Gilles HUGEROT du Service Régional de la Protection des Végétaux de TROYES.

P415

PLAN D'ACCES A VELAINE



Talon à retourner au SRPV - 38, rue Ste-Catherine - 54043 NANCY CEDEX **avant le 5 janvier 1995**

Nom et prénom : ____________________

Adresse : ____________________

____

Assistera à la réunion : ____________ ❑ OUI ❑ NON

Réserve un repas au restaurant (100 F) ____________ ❑ OUI ❑ NON
(Chèque à joindre obligatoirement avec l'inscription)

Réserve un document de synthèse des résultats des essais Grandes Cultures (100 F) ____________ ❑ OUI ❑ NON

Ci-joint un chèque de ____________F libellé à l'ordre du Service de la Protection des Végétaux

BULLETIN DE REABONNEMENT - ANNEE 1995

A retourner pour le 20 janvier 1995 au

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - **38,** RUE SAINTE CATHERINE - **54043** NANCY CEDEX

NOM : .... PRENOM : ....

ADRESSE PRECISE : ....

....

....

N° DE TEL :..N° DE FAX :...

Reporter votre numéro d'abonné figurant sur l'étiquette adresse ☐☐☐☐☐☐☐

Si vous êtes abonné à différentes éditions, ne remplissez qu'un seul bulletin et un seul chèque pour la totalité des abonnements.

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ANNUEL AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Version courrier*	Version fax*		
❑	❑	Edition "Grandes Cultures"	350 F
❑	❑	Edition "Arboriculture - Viticulture"	340 F
❑		Edition "Pépinières - Espaces Verts"	260 F

❑ * Ci-joint un chèque de.............. F, établi à l'ordre de M. le Régisseur de Recettes (à l'exclusion de toute autre mention).

❑ * Je désire une facture. Date Signature

* Cocher la case désirée.

Attention : Certaines personnes sont abonnées par un Groupement ou une firme. Il leur est conseillé de nous adresser leur demande de réabonnement par l'intermédiaire de ce groupement ou de cette firme.

P 416